



HAUTS  
DE  
SEINE  
NORD  
ET  
SUD

## Compte-rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 9 mars 2010



Les points suivants ont été abordés .

### Budget d'initiative locale (BIL) : bilan 2009

- ✚ L'arbre de Noël (spectacle, goûters et chèques cadeaux) a représenté un budget de 59531€.
- ✚ Le médico-social (psychologue et conseillère en économie sociale et familiale, mini bilan sanguin) a nécessité un budget de 14935€.
- ✚ Les aides aux activités sportives et culturelles (semaine à Saint-Lary, week-ends en Ardèche et à Florence, sortie " Paris à vélo " et dîner spectacle Le Quatuor) ont totalisé un budget de 14807 €.

### Budget d'initiative locale 2010

Les propositions retenues sont les suivantes :

#### ✚ Arbre de Noël

**Après-midi kermesse à Kermiland**, Porte de Versailles, sous réserve de la participation conjointe des personnels de santé du département.

Si tel n'était pas le cas, le conseil a porté son choix sur la proposition "**fête foraine**" au parc floral de Vincennes.

#### ✚ Sorties

- **Un week-end à Madrid** à l'automne (sur une base de 40 participants).

Prix adulte : 350€ avant subvention, transport par train de nuit compris. Subvention moyenne du BIL : 105€.

- **Un rallye d'une journée à Vaux-le-Vicomte** (visite du château, repas, circuits jeux à énigmes à l'intérieur de parc...) sur une base de 50 participants. Prix : 115€ avant subvention. Subvention moyenne du BIL : 34€.

- **Une nouveauté** : un mercredi pour les enfants de 8 à 12 ans (base 35 participants) "Devenir pompier" dans une caserne du département.

#### ✚ Médico-social

Les initiatives 2009 ont été reconduites pour 2010 :

- **permanences du psychologues** (72 heures sur l'année),

- **conseillère en économie sociale et familiale** (231 heures)

- **action Santé publique** sur le thème des maladies cardio-vasculaires et l'alimentation, sous la forme de passages de l'infirmière dans les services ou sur les postes (le calendrier sera communiqué ultérieurement par la direction).

### Questions diverses

Notre délégation est intervenue sur le problème rencontré par les agents du centre des finances publiques de Saint-Cloud qui, pour déjeuner, doivent se rendre au RIE situé à 1,5 km de leur site, soit entre 20 et 30 minutes aller-retour.

Nous avons demandé que **soit accordé un quart d'heure** à réintégrer quotidiennement à l'horaire variable, de façon à ce que les collègues de Saint-Cloud soient traités équitablement par rapport aux agents qui bénéficient d'une cantine sur site ou à proximité.

Ni le recours aux transports en commun (délais d'attente), ni l'utilisation de la voiture particulière (stationnement rare et payant) ne permettent de résoudre cette difficulté.

**Les agents se voient imposer le choix de l'administration d'un site excentré et dépourvu de cantine sur place. Leur demande de prise en compte du temps de trajet n'en est que plus justifiée.**

**Le président du CDAS, M. Rothé, a souhaité étudier la question et fait savoir qu'il se rendrait prochainement sur place.**